



EN BREF

Comment intervenir ?

JE REPÈRE, J'IDENTIFIE

SIGNES D'ALERTE

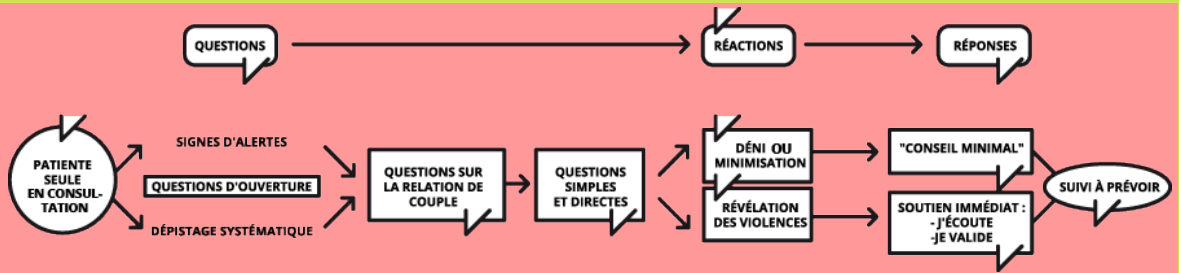


DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE

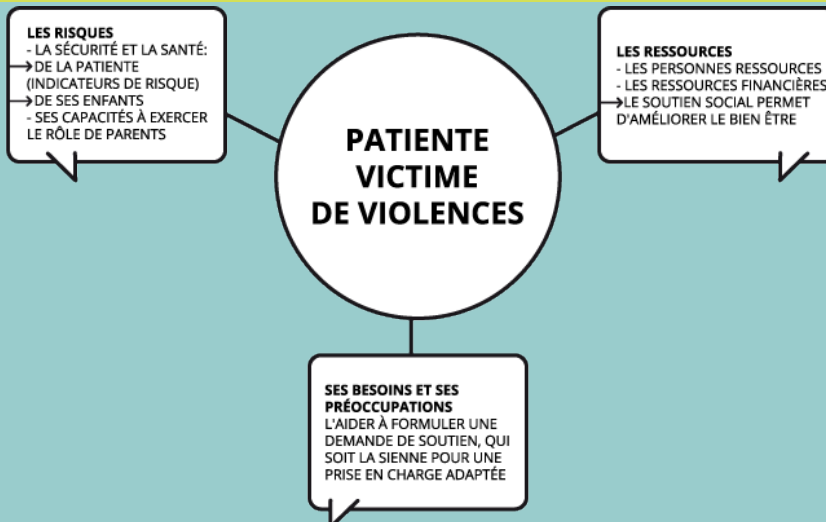
PENDANT LA GROSSESSE

SELON LA PRATIQUE DU MÉDECIN

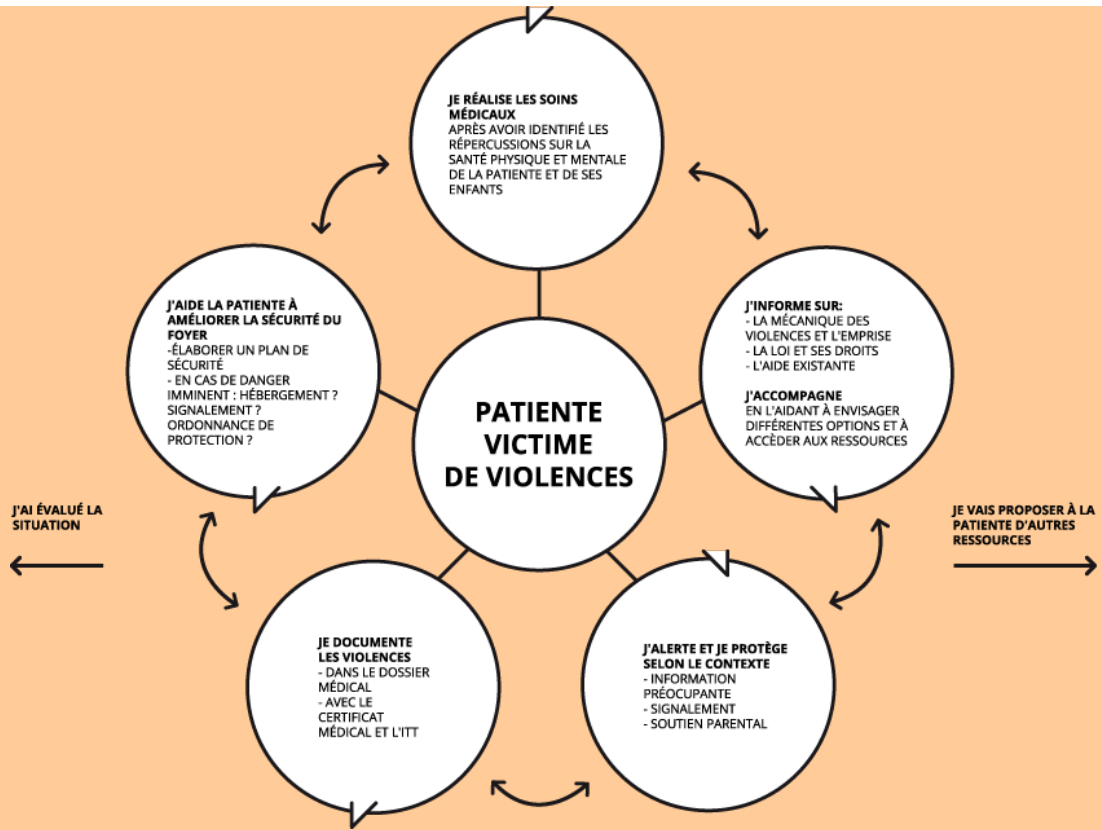
J'ABORDE LA QUESTION



J'ÉVALUE LA SITUATION



J'AGIS



J'ORIENTE

Numéros pour la patiente :

→ Numéros d'urgence

Le 17 : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.

Le 15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le 18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

Le 112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

Le 115 : numéro qui vous permet de demander un services pour les enfants.

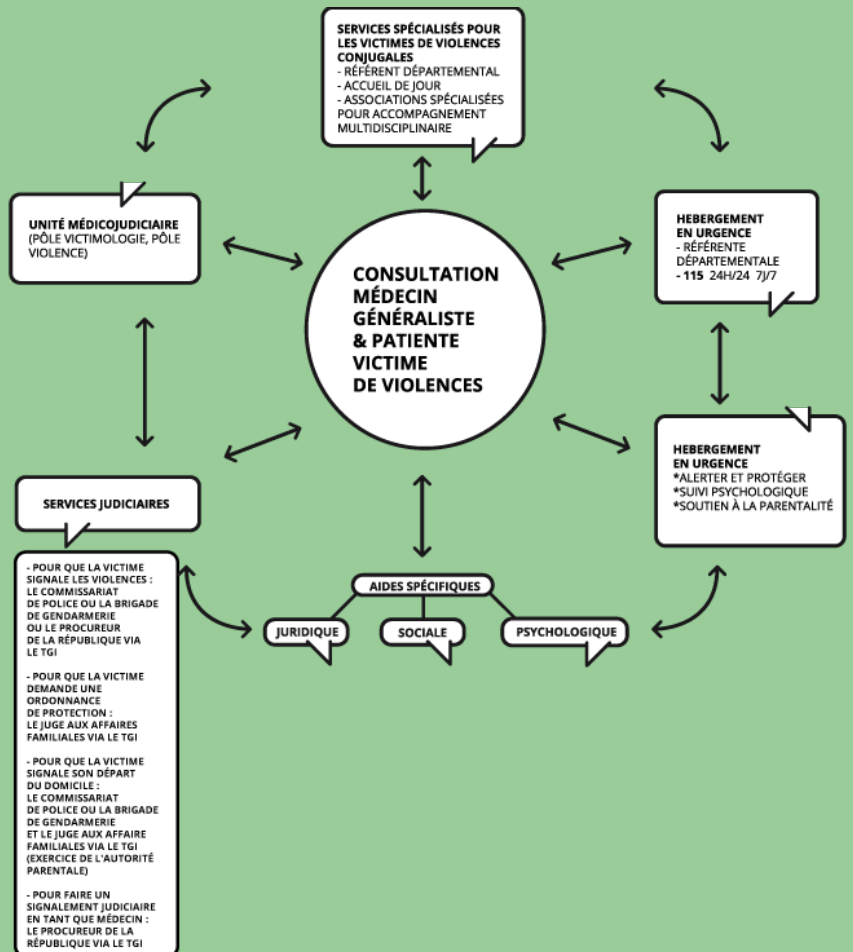
Le 114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

→ Numéros pour une écoute

3919 (du lundi au samedi de 9h à 22h) : Soutien téléphonique anonyme et gratuit pour les femmes victimes de violences

08 842 846 37 (7 jours sur 7 de 9h à 21h) : Numéro national d'aide aux victimes

Remarque : les documents sous format papier peuvent être découverts par le partenaire violent.



Le réseau d'aide en Auvergne :

er revenir au site, veuillez fermer l'onglet présent